

IV.-

REPUBLIQUE DU BENIN

oooooooooooooooo

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

oooooooooooooooo

DECRET N° 2001-490 DU 20 NOVEMBRE 2001

Portant nomination de Directeurs
Régionaux de l'Enseignement Technique
et de la Formation Professionnelle.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 2001-336 du 28 août 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Sur proposition du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 octobre 2001 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées respectivement Directeur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle dans les ensembles régionaux ci-après :

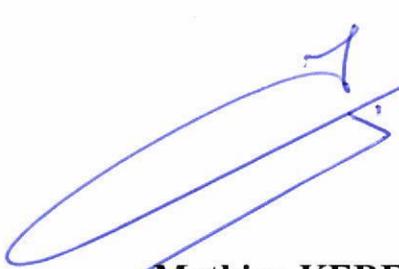
- Directeur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga : Monsieur Iliassou INOUSSA

- Directeur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de l'Atlantique, du Littoral, de l'Ouémé et du Plateau : Monsieur Jean ZOUNMENO

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 22 novembre 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO TCHANE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique,



Dorothé Cossi SOSSA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4
MESRS 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAEE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JO 1.-